



# ASSISTANT(E) FAMILIAL(E)

Un métier au service  
de la protection de l'enfance

- Renseignez-vous sur le métier d'assistant(e) familial(e).
- Envoyez votre CV et lettre de candidature  
au Service d'accueil familial départemental (SAFD) :

Pour les départements des Hauts-de-Seine (Sud), de l'Essonne,  
du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne (Ouest)

SAFD de Bourg-la-Reine

8, rue Ravon - 92340 Bourg-la-Reine

Tél. : 01 46 61 71 00 - [safd.bourg-la-reine@paris.fr](mailto:safd.bourg-la-reine@paris.fr)

## VOTRE MISSION

- Accueillir à votre domicile, un enfant ou un jeune confié  
à l'Aide sociale à l'enfance de Paris, âgé de quelques mois à 21 ans.

Vous lui apporterez un cadre éducatif, un environnement familial stable et vous concurrez à la mise en oeuvre de son projet de vie, Il s'agit d'une activité salariée qui ouvre droit à une formation initiale et continue. Vous ferez partie de l'équipe du service d'accueil familial (éducateurs spécialisés, psychologues, assistants sociaux...) qui dépend du Département de Paris. Pour exercer ce métier, un agrément est nécessaire. Il doit être obtenu auprès des Services de la protection maternelle et infantile (PMI) de votre département qui pourra vous renseigner.



La protection de l'enfance, un **engagement** qui a du sens

Pour en savoir + : [www.solidarite.paris.fr](http://www.solidarite.paris.fr)